

Perspectives

N°21/195 – 31 mai 2021

ZONE EURO – Défaillances, fin de la trêve ?

Au premier trimestre 2021, dans la zone euro, le nombre de faillites déclarées a augmenté de 1,8% par rapport au trimestre précédent, en ralentissement par rapport à la fin 2020 (+5,6% au T4).

Les défaillances avaient montré une nette tendance à la baisse depuis 2015 et ont enregistré une forte chute au premier semestre 2020 (-16,7% au T1 et -29% au T2), en lien avec les mesures de suspension des déclarations et de soutien aux trésoreries d'entreprises, à l'emploi et avec les aides au financement. La reprise de l'activité au T3 2020 et la fin des suspensions des déclarations ont induit une remontée rapide du nombre de défaillances (+32,8%). En dépit de la hausse continue depuis l'été, le nombre de déclarations de faillite reste inférieur de 15% à son niveau d'avant-crise.

Les secteurs de l'hébergement-restauration (+34%) et des transports (+25%) ont vu le nombre de défaillances dépasser largement le niveau pré-crise, avec une remontée continue depuis l'été pour le premier et un nouveau pic début 2021 pour le deuxième (+62%). Dans le commerce, le nombre de défaillances a également rapidement augmenté au T1 2021 (+16,2%) mais reste encore bien inférieur au niveau d'avant la crise. C'est aussi le cas du secteur de la construction où la remontée des faillites est plus modérée, bien qu'ininterrompue depuis l'été.

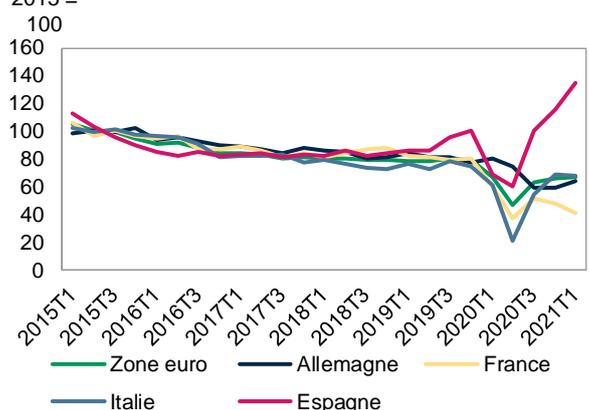
C'est en Espagne que la remontée des défaillances est la plus rapide (+16,2% au T1 2021) et ininterrompue depuis le T3 2020. Ainsi, le niveau pré-crise a déjà été largement dépassé (+34%). À noter que la hausse des faillites, puisque débutée fin 2018, y sévissait avant la crise de Covid-19. Dans tous les secteurs, le nombre de défaillances est supérieur au niveau pré-crise, mais dans l'hébergement-restauration et dans les transports, il a déjà doublé.

En Allemagne, les défaillances ont également augmenté au T1 2021 (+7,2%), notamment dans la construction, le commerce, l'hébergement et les transports. Leur remontée y a néanmoins été plus tardive (car elle a débuté fin 2020) et le niveau reste encore inférieur de 17% à celui d'avant la crise.

En France, en revanche, les défaillances sont encore en baisse (-13,2% au T1 2021) dans tous les secteurs à l'exception de la construction. C'est en France que le repli des défaillances est le plus important et encore en retrait de 48% par rapport au nombre enregistré avant la crise.

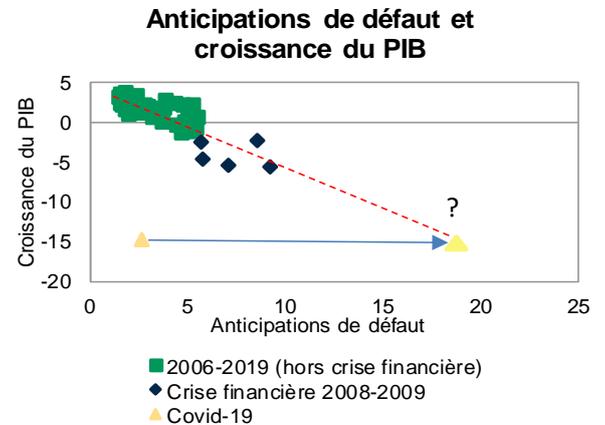
En Italie, le nombre de faillites s'est replié en début d'année après une très forte remontée aux T3 et T4 2020. C'est dans le commerce que les défaillances sont toujours en hausse, le seul secteur où leur nombre a déjà dépassé le niveau d'avant-crise, tandis que dans l'ensemble de l'économie ce niveau n'a toujours pas été atteint (-8,7%).

indice 2015 = 100 **Zone euro : déclarations de faillite**



Sources : Eurostat, Crédit Agricole S.A.

En dépit de la relative résilience, la baisse des revenus et des marges des entreprises au cours du deuxième semestre 2020 s'est poursuivie et s'additionne à celle bien plus massive du premier semestre. Au total, ces évolutions ne sont plus très éloignées de celles de la grande crise financière de 2008, et le recul des revenus et des marges des entreprises continue de peser sur leur profitabilité augmentant la pression sur la solvabilité. Certes, le soutien public est bien plus important qu'à l'époque et la reprise plus rapide ; si à niveau agrégé, la forte accumulation de liquidités a compensé la hausse de l'endettement, le risque de liquidité est néanmoins plus important pour les PME qui sont plus exposées à un durcissement des conditions de financement. Temporairement à l'abri du fait de leur plus forte dépendance aux prêts garantis par l'État, elles seront plus affectées par le durcissement anticipé des conditions sur les PGE. Dans sa dernière revue de stabilité financière, la BCE met en garde : avec le retrait du soutien public, l'augmentation des défaillances peut se révéler abrupte et les arriérés de déclarations risquent de congestionner les systèmes judiciaires et d'allonger la période des résolutions, rendant ces dernières plus inefficaces.



Article publié le 28 mai 2021 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
28/05/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
27/05/2021	<u>Robinhood, le pire de la Fintech !</u>	Fintech
27/05/2021	<u>Mexique – Un survol pré-électoral</u>	Amérique latine
26/05/2021	<u>Chine – La démographie comme enjeu de puissance</u>	Emergents
25/05/2021	<u>Émergents – La hausse des réserves : trompe-l'œil statistique ou signe d'une crise atypique ?</u>	Emergents
25/05/2021	<u>Les algues, pour un avenir plus vert !</u>	Sectoriel
21/05/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
20/05/2021	<u>Les métaux pour batteries sous tension</u>	Métaux
20/05/2021	<u>Afrique du Sud – De bonnes nouvelles dans un horizon de contraintes insurmontables ?</u>	Emergents
19/05/2021	<u>Hong Kong – Comment gérer une reprise "en K" ?</u>	Asie
19/05/2021	<u>Royaume-Uni – Après un T1 pas trop mauvais, la reprise s'annonce forte</u>	Royaume-Uni
18/05/2021	<u>Royaume-Uni – La BoE a confirmé son positionnement relativement hawkish en mai</u>	Royaume-Uni
18/05/2021	<u>Inflation et prix d'actifs</u>	France
11/05/2021	<u>L'inflation et tendance de long terme</u>	Monde
10/05/2021	<u>France – Programme de stabilité 2021-2027 : ratio de dette publique stabilisé à un haut niveau</u>	France
07/05/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
06/05/2021	<u>L'inflation en zone euro : cible de la BCE</u>	UE
05/05/2021	<u>Moyen-Orient & Afrique du Nord – Entre déflation et hyperinflation, une région très contrastée</u>	MENA
04/05/2021	<u>Inde – Le déferlement d'une nouvelle vague de contaminations plonge le pays dans l'incertitude</u>	Inde
04/05/2021	<u>L'inflation en zone euro : boucle prix-salaire</u>	UE
04/05/2021	<u>Royaume-Uni – Élections à venir en Écosse : test sur la question de l'indépendance</u>	Royaume-Uni
03/05/2021	<u>États-Unis – La croissance accélère au premier trimestre, tirée par la consommation privée</u>	Etats-Unis

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Christine Chabenet

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.